PRODUCTEURS DE GRAINS DU QUÉBEC

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Les producteurs de grains québécois réclament un traitement équitable en matière de tarification carbone

Longueuil, le 4 juin 2025 – À la suite de la publication des résultats des enchères sur le marché carbone, les Producteurs de grains du Québec (PGQ) demandent à nouveau l'abolition de la tarification du carbone sur les énergies fossiles utilisées en agriculture. Cette tarification, imposée depuis une décennie aux agriculteurs et agricultrices de la province, a des impacts importants, notamment sur la compétitivité des entreprises de chez nous.

Depuis 2015, seulement dans le secteur des grains, les producteurs ont versé entre 125 et 140 M$ au Fonds d'électrification et de changements climatiques (FECC), sans pour autant bénéficier d'un retour à la hauteur de leur contribution. Les programmes soutenus par ce fonds sont généralement collectifs, peu adaptés à la diversité des réalités terrain, et ne représentent qu'une faible portion des sommes versées par les producteurs.

Même si une diminution de 13 % du prix de l'unité d'émission peut être observée par rapport aux dernières enchères de février 2025, les producteurs de grains québécois devraient débourser environ 20 M$ en 2025 en droits d'émissions de GES pour l'utilisation d'intrants énergétiques, dont la majorité provient spécifiquement de l'utilisation de diesel agricole.

« Le régime de tarification du carbone engendre une iniquité évidente. Cette iniquité existe depuis plusieurs années, puisque les producteurs d'autres provinces sont soit exemptés de la taxe carbone, ou bien obtiennent un remboursement pour leur contribution. Ainsi, les producteurs du Québec doivent assumer des coûts supplémentaires par rapport à leurs homologues canadiens, et même américains, ce qui nuit à leur rentabilité et compromet leur compétitivité. Dans une telle situation, les producteurs de grains du Québec sont désavantagés sur la scène économique internationale », affirme le président des PGQ, M. Sylvain Pion.

Pour le secteur des grains, il apparaît de plus en plus nécessaire de rembourser les producteurs pour les coûts défrayés en lien avec la tarification carbone, afin qu'ils puissent investir ces sommes dans l'adaptation aux changements climatiques. Les PGQ ont d'ailleurs fait front commun, le 14 mai dernier, avec l'Union des producteurs agricoles (UPA) et ses fédérations régionales, ainsi que les autres groupes spécialisés (volaille, lait, porcs, etc.) pour demander au gouvernement provincial d'agir pour mettre fin à l'iniquité persistante liée à la tarification du carbone.

« Nous demandons au gouvernement du Québec d'être sensible à la réalité des agriculteurs. La tarification carbone actuellement en vigueur impose des coûts importants aux producteurs,

dont les producteurs de grains, pour qui peu d'alternatives existent notamment en ce qui concerne le séchage du grain et le carburant pour la machinerie. Nous croyons fermement qu'une politique de compensation est nécessaire si l'on souhaite maintenir la compétitivité des fermes et progresser vers l'autonomie alimentaire du Québec », ajoute M. Pion.

Les Producteurs de grains du Québec

Les Producteurs de grains du Québec (PGQ) représentent près de 10 000 productrices et producteurs présents dans toutes les régions du Québec. Ils produisent et commercialisent des grains de céréales, dont le maïs, le blé, l'orge et l'avoine, ainsi que des oléagineux, tels que le soya et le canola. En plus d'être à la base des autres productions, ces aliments contribuent à une saine alimentation humaine ainsi qu'à l'épanouissement de l'économie québécoise. Cultivés sur plus d'un million d'hectares de terre, ils génèrent un chiffre d'affaires annuel de 2,2 milliards de dollars (2023), faisant de la production de grains le 2e secteur agricole en importance au Québec. La production et la transformation de grains représentent ensemble près de 20 000 emplois dans la province.

- 30 -

Source
Producteurs de grains du Québec (PGQ)
pgq.ca

Renseignements
Maryanne Dupuis
mdupuis@pgq.ca